

communiqué de presse 27.11.18

CARRÉ-COLONNES DEVIENT SCÈNE CONVENTIONNÉE D'INTÉRÊT NATIONAL « ART ET CRÉATION »

**Le 14 décembre à 18h à la DRAC Nouvelle-Aquitaine à Bordeaux,
Carré-Colonnes officialise sa nouvelle appellation par la signature
officielle de la convention.**

En tant que scène conventionnée, Carré-Colonnes a construit depuis 10 ans une identité artistique, culturelle et professionnelle, issue d'une histoire singulière et novatrice.

Depuis 2010 et la création du premier Établissement Public de Coopération Culturelle d'Aquitaine (rapprochement du Carré et des Colonnes), la mutualisation en 2016 des festivals *Novart* et *Des souris des hommes* pour créer le *Festival International des Arts de Bordeaux Métropole (FAB)*, Carré-Colonnes, porte aujourd'hui une saison sur deux sites et deux festivals : *Échappée Belle* et *FAB*, qui jouissent d'une reconnaissance nationale et internationale.

Carré-Colonnes / FAB / *Échappée Belle* accueillent chaque année environ 100 spectacles, plus de 300 représentations et rassemblent 100 000 à 120 000 spectateurs d'octobre à juin. Cette scène péri-urbaine dispose ainsi d'un rayonnement territorial inédit, entre métropole bordelaise et zones rurales, notamment le Médoc.

Cette nouvelle convention tripartite avec l'Etat et la Région, d'une durée de quatre ans, consolide ses actions innovantes sur tout le territoire avec l'ambition de faire reconnaître cette effervescence créative comme socle de développement des politiques publiques du territoire d'implantation de la scène conventionnée.

Guidé par une conviction profonde du rôle de l'art et de la création, un engagement social et citoyen indéfectible à travers des valeurs fortes que sont l'humanisme,

SERVICE DE PRESSE

Romane VOLLE / 05 57 93 18 76 | 06 59 52 00 48 | r.volle@carrecolonnes.fr

www.carrecolonnes.fr réseaux sociaux : @carrecolonnes

l'interculturalité et le décroissement, Carré-Colonnes se positionne à la fois comme une maison de production, un établissement d'innovation culturelle, un lieu de référence pour les publics, structurant pour la vitalité artistique régionale et le tissu professionnel, et novateur dans ses méthodes partenariales de co-construction et de mutualisation.

Résultat d'une volonté politique forte de développement et de soutien au spectacle vivant sur un territoire où celui-ci reste en retrait, **Carré-Colonnes, scène conventionnée d'intérêt national « art et création »**, incarne aujourd'hui, à l'échelle métropolitaine mais aussi départementale, régionale, nationale et internationale, une vision du spectacle vivant créative et inventive, autant que joyeuse et inclusive.

L'attribution de ce label de scène conventionnée est une première étape appelant une seconde : celle de la labellisation de Scène Nationale en Nouvelle-Aquitaine.

Signature de la convention vendredi 14 décembre – 18h à la DRAC Nouvelle-Aquitaine à Bordeaux (54 rue Magendie)

en présence des élus et partenaires de la scène conventionnée

SERVICE DE PRESSE

Romane VOLLE / 05 57 93 18 76 | 06 59 52 00 48 | r.volle@carrecolonnes.fr
www.carrecolonnes.fr réseaux sociaux : @carrecolonnes